

Sécurité : la formation qui cartonne !

La ministre de l'Éducation veut la promouvoir : elle a autorisé d'autres écoles à la lancer à la rentrée

Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité, l'option qui cartonne à la fin du secondaire (7^e technique). À tel point que la ministre de l'Éducation soutient la création de cette option dans de nouvelles écoles à la rentrée.

Douze établissements d'enseignement secondaire organisent actuellement une 7^e technique de qualification liée aux métiers de la prévention et de la sécurité en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une précision s'impose d'emblée : l'option est antérieure aux attentats de Paris, en janvier 2015. Elle existe en fait depuis 2009... mais l'actualité la booste inévitablement. « 230 élèves la fréquentaient à sa création en 2009, 677 au 1^{er} octobre 2015 », renseigne la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns.

GARDIEN DE LA PAIX

Cette 7IQ est organisée en étroite

collaboration avec le SPF Intérieur et délivre en un an une attestation d'agent de gardiennage, de gardien de la paix et de steward de football. Elle prépare également les élèves à la présentation des épreuves de sélection de la police fédérale.

La ministre n'entend pas remettre en question l'intérêt que sa prédécesseure, Joëlle Milquet, avait marqué pour l'initiative. « Le 7

janvier, M^{me} Milquet a rencontré le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, sur l'avenir des formations liées aux métiers de la sécurité. Elle a ensuite explicitement intégré le cas de la 7IQ parmi les exceptions à la limitation de création de nouvelles options. »

Ce qui signifie en clair que cette option pourra donc être ouverte dans de nouvelles écoles dès la rentrée 2016. Une circulaire a été envoyée à toutes les écoles pour les informer de la chose et préciser

les modalités qui sont tout sauf une sinécure, puisque l'option doit aussi respecter les exigences du SPF Intérieur.

DOUZE ÉCOLES

Après avoir été organisée à titre expérimental pendant quatre ans, cette option est entrée dans le répertoire officiel en septembre 2014. Vu la thématique, l'agrément du SPF Intérieur est obligatoire à chaque fois qu'une école lance ces cours.

Actuellement, douze écoles organisent donc cette formation en Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir quatre en Hainaut, trois à Liège, deux à Bruxelles, deux aussi à Namur et une en Brabant wallon.

Qu'y apprennent les élèves ? Le management et la psychologie des foules, la législation du steward, des techniques de prévention, la gestion des conflits, etc. ●

DIDIER SWYSEN

À Liège, ça marche fort

École de police ou gardiennage

« Il est clair que le climat actuel attire l'attention sur cette formation. » Christian Modave dirige le Centre scolaire Sainte-Véronique à Liège. Il a été un des pionniers en la matière. « J'ai constitué quatre classes qui accueillent une centaine d'élèves, mais j'aurais pu ouvrir cinq ou six classes, voire plus. La demande est là. J'ai simplement dû la limiter pour une question d'infrastructure. »

M. Modave est très fier de cette option qui débouche directement sur un métier. « Soit les élèves pourront entrer plus facilement à l'École de police (ils auront déjà satisfait à deux épreuves sur

quatre), soit ils pourront directement être actifs en société de gardiennage », reprend le directeur qui insiste sur l'efficacité des cours : ceux de français, par exemple, apprennent à rédiger convenablement un rapport ou un p.-v.

Le directeur pointe la rigueur de cette option. « Je ne peux engager un professeur qui n'aurait pas été avalisé par le ministère de l'Intérieur. Il y a un véritable screening des effectifs. »

M. Modave n'est en tout cas jamais en retard d'une idée...

« Je réfléchis à lancer des cours de chinois. Il y aura de plus en plus

de touristes chinois qui débarqueront à Liège. Cela peut être un atout pour les agents de sécurité engagés à l'aéroport. » Pas bête, en effet... ●

D.SW.